

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE  
---  
ARRÊTÉ  
Le Président de Limoges Métropole

du 22 décembre 2025

Portant délégation de fonctions et de signature à **M. Pascal THEILLET** Conseiller communautaire délégué

N° 27731

Le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.521-9 et L.521-10.

Vu les délibérations n°12, 8 et 9 du conseil communautaire du 8 juillet 2025 concernant l'élection du Président, les fonctions et des Secrétaires.

Vu la délibération n°13 du conseil communautaire du 22 juillet 2025 relative au changement de dénomination des secrétaires membres du Bureau et conseillers communautaires délégués.

Vu la délibération n°12 du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative aux délégations d'attributions du conseil communautaire au Président.

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1er** - **M. Pascal THEILLET** Conseiller communautaire délégué est désigné pour le présent arrêté, à compter, sous la responsabilité et la responsabilité du Président et concomitamment avec lui, les fonctions dans les domaines suivants :

- Service public de l'aménagement non résidentiel (SPANR)

**ARTICLE 2** Délégation de signature est donnée à **M. Pascal THEILLET** pour tous les documents et décisions se rapportant aux fonctions indiquées à l'article précédent.

**ARTICLE 3** En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Philippe JANECOT** délégué de l'écrit, est donné à **M. Pascal THEILLET** sous la responsabilité et la responsabilité du Président et concomitamment avec lui, dans les domaines suivants :

- Cycle de l'eau
- Gestion des eaux pluviales
- Assainissement
- Démarche qualité

**ARTICLE 4** En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Philippe JANECOT** délégué de signature est donnée à **M. Pascal THEILLET** pour tous les documents et décisions se rapportant aux fonctions indiquées à l'article précédent.


**ARTICLE 5** Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°202500030P du 23 juillet 2025.

**ARTICLE 6** Le Directeur général des services de Limoges Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

## ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de fonctions et de signature à Pascal THEILLET, conseiller communautaire délégué

1 DOCUMENT - Publié le 22 Décembre 2025

 **27731.pdf**  
(.pdf, 167,1 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**